



### Déclaration liminaire intersyndicale pour le CSA du 29/01/2026

Monsieur le Président,

Le lundi 26 janvier un inspecteur du permis de conduire a été victime d'une agression physique ainsi que de violentes menaces dans l'exercice de ses fonctions.

Face à cette situation et en signe de solidarité totale avec leur collègue agressé, l'ensemble des inspecteurs du Rhône a décidé de se mettre en arrêt l'après-midi même.

Ce mouvement traduit à la fois leur soutien à la victime et le refus collectif de banaliser la violence à l'encontre des agents.

Les inspecteurs du département du Rhône souhaitent exprimer leur indignation et leur inquiétude à la suite de l'agression physique dont a été victime leur collègue. Cette agression constitue un acte grave et inacceptable.

Elle rappelle encore une fois les risques auxquels sont exposés les agents dans le cadre de leurs fonctions et missions.

Pour rappel, une inspectrice s'est fait également violemment menacée verbalement lors d'un examen de permis B en fin d'année.

Nous demandons que des mesures immédiates soient mises en place telles que :

- Un vigile professionnel présent sur le centre d'examen qui signe une feuille d'émargement par exemple
- Un cadrage efficace des candidats par les centres de formation
- Des caméras de surveillance fonctionnelles et récentes avec une image correcte, nous demandons un budget spécifique de la DSR pour débloquer les crédits
- Des sanctions administratives plus répressives
- Que l'administration soit avertie en amont via les auto-écoles ou centres de formations, des comportements potentiellement délicats des candidats
- Un écrit sur l'obligation de souffler dans l'éthylotest anti-démarrage avant chaque départ en car

- Obtenir une prime de risque mensuelle spécifique d'un montant de 300€ net versées de manière pérenne, qui soit en rapport avec la fonction des inspecteurs, sachant que d'autres corps de la fonction publique, confrontés à des situations comparables, bénéficient de dispositifs indemnitaire adaptés.

Pour rappel, les inspecteurs du Rhône ont subi en 3 ans une dizaine d'agressions.

La protection de la santé et la sécurité des agents doit-être une priorité pour l'administration et pour les membres de ce CSA3FSCT.

Nous les syndicats de la DDT du Rhône renouvelons notre soutien à tous les inspecteurs des permis de conduire.

Merci pour votre attention

Les élus CGT et UNSA